

Élection monothéiste et modernité politique (Institut français de Tel Aviv, mercredi 19/10/2022)

Loi et élection constituent sans aucun doute les deux composants nécessaires du monothéisme juif. C'est à travers la loi qui vaut pour ce peuple que Dieu a élu et qui s'est fait élire par Lui, que s'est formé et maintenu le plus ancien monothéisme que nous connaissons. Si le christianisme a renoncé à la loi, il a en revanche repris le thème de l'élection, l'individualisant à l'extrême pour que la communauté des chrétiens, qui n'est désormais plus reconnaissable par l'observance, puisse s'étendre à l'infini sous forme d'une communauté d'élus. L'islam, quant à lui, s'il n'a pas abandonné la loi, a reconduit l'idée d'une communauté d'élus infiniment extensible.

Ces différentes articulations entre loi religieuse et élection d'un collectif spécifique – qu'il soit restreint ou potentiellement ouvert à tous – ont entretenu des rapports distincts à la politique : soumission partielle à la loi du roi étranger pour le peuple juif en exil et maintien de la loi de Dieu ; renoncement à la politique pour le christianisme au nom de la « loi d'amour » qui commande obéissance même à l'égard d'un pouvoir injuste ; identification ambivalente et toujours instable de la loi religieuse et de la loi politique pour l'islam.

Ces différents arrangements avec la politique, surtout avec l'Empire, reposent toutes sur des reconfigurations de l'idée d'élection.

Avec le surgissement du paradigme moderne de la souveraineté en Europe, le motif de l'élection est mis à rude épreuve. La construction de l'Etat moderne est redevable du motif de l'élection, mais il conduit également à le travailler en profondeur afin d'asseoir la légitimité du pouvoir politique. Puis, avec l'advenu de la souveraineté populaire, de l'autodétermination du peuple par sa loi propre, la question de l'élection du peuple devait immanquablement ressurgir, avec toutes les conséquences, heureuses et malheureuses.

Cette journée d'étude visera à retracer la trajectoire du motif de l'élection, en deçà et par de-delà le processus de sécularisation, pour le situer au cœur de notre compréhension commune de la politique telle qu'elle se donne à nous aujourd'hui.

Programme

9.30: Ouverture de la journée par Danny Trom

9.45: Guy Stroumsa : Le concept d'élection, entre monothéisme et dualisme

10.45: Dan Jaffé: L'élection : entre le Talmud et les Pères de l'Eglise

11.45: Pause

12.00: Meir Bar Asher : L'élection d'Israël dans le Coran et son exégèse

13.00: Pause midi

14.30: Jacques Ehrenfreund: L'élection par l'histoire

15.30: Julia Christ: Élection et modernité politique juive

16.30: Pause

16.45: Bruno Karsenti: Un autre universel moderne: élection et messianisme dans la politique juive

17.45: Discussion générale

18.30: Fin de la journée